



Sérotine commune
© Michael SOL

CHIROPTERES

INFOS

BULLETIN DE LIAISON DU PLAN
NATIONAL D' ACTIONS CHIROPTERES

N°16 - JUILLET 2014

SOMMAIRE

*** Le Plan national
Actualités-Juillet
2014**

.....2

*** Actualités
Chiroptères**

Dans les régions

.....5

*** Colloques et
Rencontres**

.....7



avec :



avec le soutien du :



EDITO

La politique de gestion des espaces naturels s'inscrit dans le cadre du schéma départemental des Espaces Naturels Sensibles (SDENS) adopté par le Département de l'Ain en juin 2012. Il se décline en 3 grands axes et 25 actions. Le 1^{er} axe du schéma est le développement de sites dédiés à la préservation du patrimoine naturel. Une soixantaine de sites « labélisés » espaces naturels sensibles sont en cours de définition et seront opérationnels d'ici 2017. Le département de l'Ain étant particulièrement soumis au dynamisme de l'urbanisation et des activités, à la fragmentation des espaces et à une consommation foncière importante, les espaces naturels et agricoles en sont particulièrement fragilisés. Le même constat est fait s'agissant des corridors biologiques qui lient et assurent la pérennité des espaces remarquables en termes de biodiversité. La préservation de la « nature ordinaire » devient dans ce contexte un enjeu fort pour maintenir la qualité de l'ensemble du territoire. Cette volonté d'action sur tout le département se retrouve dans le 2^{ème} objectif de la politique : « construire avec les partenaires une politique transversale de préservation de la biodiversité ». C'est dans ce cadre que diverses démarches ont été lancées pour préserver la biodiversité de l'Ain ; on peut citer : le lancement d'un plan départemental de préservation du Grand tétras et de la Gélinotte », encore présents dans le massif du Jura de l'Ain ou d'un plan départemental de restauration des haies, mares et goyas...

Enfin, la politique ENS a un objectif clairement affiché de sensibilisation du public aux atouts naturels du département, d'éducation à l'environnement, et de conciliation entre préservation du patrimoine naturel et pratique des activités de pleine nature. C'est le 3^{ème} axe du schéma départemental des espaces naturels sensibles.

S'agissant plus particulièrement des Chiroptères, l'action du Département s'inscrit dans deux actions principales du schéma :

- l'accompagnement des stratégies, plans, programmes de préservation des espèces et habitats. C'est dans ce cadre, que le Département a développé, depuis 2008, un partenariat spécifique avec la LPO pour une déclinaison départementale du « Plan Régional d'Actions Chiroptères ». Plus récemment, un partenariat pluriannuel et global a été mis en place avec la LPO Rhône-Alpes dans lequel la poursuite des actions « Chiroptères » est prévue.

- l'accompagnement des projets, des pratiques d'entretien et de gestion favorables à la préservation de l'environnement ; suite au prix IDDRIM obtenu par le Département en 2010, dans la catégorie infrastructures pour la mobilité et la biodiversité » pour la restauration du Pont des Pierres à Montanges, favorable aux chauves-souris, la prise en compte de ces espèces protégées est désormais systématisée dans le cadre de la restauration et l'entretien des ouvrages d'art.

Outre le caractère transversal du dossier en interne au Département entre services des Routes et de l'Environnement, des relations durables et de confiance entre LPO et CGO1, lors des aménagements ou entretien d'ouvrages routiers, ont été établies.

Franck COURTOIS, Directeur de l'Environnement, Conseil Général de l'Ain

4ème Comité de pilotage du Plan National d'Actions Chiroptères : le bilan des 5 ans

30 personnes (MEDDE, Ministère de la Culture, DREAL Franche-Comté, DREAL Champagne-Ardenne, DREAL Poitou-Charentes, DREAL Nord-Pas-de-Calais, DREAL Picardie, DREAL Basse-Normandie, DREAL Auvergne, CNPF, FCEN, SFPEM, MNHN, ANSES, experts, ONF, ONCFS) se sont réunies le 20 juin 2014 à Paris pour assister à la présentation du bilan des 5 ans du Plan National d'Actions Chiroptères. Vous trouverez dans les actions suivantes quelques chiffres clés. Le prochain bulletin (octobre 2014) sera consacré au bilan de chaque action. Un 3^{ème} PNA Chiroptères sera rédigé au cours du second semestre 2014 pour permettre une mise en œuvre dès janvier 2015, et ce pour 5 ans. Plusieurs axes ont été discutés notamment un Plan comportant des actions transversales à conserver (protection des gîtes d'importance) ou à ajouter (Agriculture, pollution lumineuse), des actions ciblées sur des espèces (un comité restreint se réunira pour échanger sur ce sujet) et des actions territorialisées. La déclinaison du plan national dans les régions a été confortée.

Fiche action 8 : Améliorer les connaissances sur l'impact des éoliennes et les zones à risques

Un guide sur l'application de la réglementation relative aux espèces protégées pour les parcs éoliens terrestres a été rédigé par le Ministère en charge de l'écologie. Il a pour objet de donner aux services de l'Etat déconcentrés, les éléments à prendre en compte pour traiter efficacement et apprécier de façon proportionnée, les enjeux relatifs à la problématique des espèces protégées dans le cadre du développement de la filière éolienne. Il apporte des précisions nécessaires à une bonne application des dispositions de protection des espèces dans ce secteur d'activité.

Il est téléchargeable sur :

http://www.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/Guide_Eolien_especes_protgees-2.pdf

Quant aux protocoles de prédiagnostic, diagnostic et de suivi élaborés par la SFPEM et validés par les experts, vous les trouverez sur : <http://www.sfepm.org/eoliennescs.htm>

Fiche action 9 : Prendre en compte la conservation des chauves-souris dans la gestion forestière

Un bilan 2009-2013 a été rédigé par l'Office National des Forêts pour cette action. N'hésitez pas à le demander auprès de audrey.tapiero@reseau-cen.org

Quelques chiffres pour la période 2009-2013 : ce sont 518 forêts inventoriées, 4 martelloscopes créés en intégrant les gîtes à chauves-souris, 835 gîtes conservés, 74 forêts avec un réseau de gîtes suivi, 106 documents de gestion proposant des mesures favorables aux Chiroptères, 20 maisons forestières aménagées pour les chauves-souris et suivies, près de 10 000 jours consacrés à l'étude de ces espèces dans les 22 régions. Ce travail conséquent des associations, de l'ONF, des propriétaires privés doit se poursuivre et se renforcer. Les mesures de gestion qui s'ensuivent doivent donc prendre en compte au mieux ces acquis pour une meilleure conservation de ce groupe d'espèces.

Formation " les Chiroptères et la gestion forestière"

L'Institut pour le Développement Forestier (IDF) propose, dans son calendrier de formations 2014, un stage animé par Laurent Tillon de l'Office National des Forêts, sur les Chiroptères et la gestion forestière, à Rambouillet du 07 au 10 octobre 2014.

Plus d'informations sur :

<http://www.foretriveefrancaise.com/catalogue-des-formations-2013-de-l-idf-217077.html>

Fiche action 13 : élaborer et valider des protocoles nationaux de prospection et de suivi des populations de Chiroptères

Un cahier technique pour l'identification des Chiroptères en main et le relevé de données

Dans le but d'homogénéiser les pratiques et la nature des données récoltées, et pour minimiser le temps de manipulation, un groupe de travail s'est concerté pour rédiger un référentiel national. Ce cahier technique a pour objectif d'aider :

- à identifier l'espèce en hiérarchisant les critères discriminants ,
- à relever des données complémentaires pour caractériser le statut de l'individu (âge, sexe, statut reproducteur, poids...).



© Julie Marmet

Il a été conçu à partir des documents d'aide à l'identification déjà disponibles dans le réseau et à l'Office National des Forêts (réseau mammifères), et grâce aux retours d'expérience de nombreux chiroptérologues. Les mesures et les techniques proposées sont celles enseignées dans le cadre de la formation nationale à la capture des Chiroptères (action n°19). Etant donné l'évolution constante de la taxonomie et de la systématique des Chiroptères, ce cahier sera fréquemment mis à jour. Ainsi, lorsque le carnet sera diffusé, nous vous invitons à nous faire part de vos remarques et de votre expérience !

[Contact MNHN : jmarmet@mnhn.fr](mailto:jmarmet@mnhn.fr)

Fiche action 16 : Organiser la gestion des opérations et des données concernant le marquage et la collecte de matériel biologique à usage scientifique

Gestion des opérations et des données concernant la collecte de matériel biologique à usage scientifique sur les chiroptères

Avril 2014

Action 16 du Plan National d'Actions chiroptères (FCEN-SFEPM, 2009-2013)

Ce travail est le fruit de réflexions et d'échanges au sein d'un groupe de travail animé par le MNHN, pilote de l'action.

Contact : Julie Marmet, chargée d'études chiroptères, UMR7204-CESCO/SPN MNHN, jmarmet@mnhn.fr; 01-40-79-57-64

Un document de synthèse concernant la gestion des opérations et des données issues de la collecte de matériel biologique à usage scientifique sur les Chiroptères sera bientôt disponible et diffusé dans le réseau. Dans celui-ci, vous trouverez des informations sur le fonctionnement de la base de références et un protocole qui a pour but de faciliter les échanges de matériel et d'informations entre les collecteurs et les organismes de recherche. Ainsi, les échantillons récoltés, coûteux pour les chauves-souris et les manipulateurs, seront mieux valorisés, et la diffusion des résultats au sein du réseau sera systématique.

[Contact MNHN : jmarmet@mnhn.fr](mailto:jmarmet@mnhn.fr)

Fiche action 19 :
Etablir un système de formation nationale pour le suivi et l'étude des
Chiroptères en particulier pour la procédure de délivrance des autorisations de capture

En 2014, de nouveaux stages théoriques ont eu lieu : en Midi-Pyrénées (co-organisé par le GCMP/CEN MP), dans le Limousin en compagnie des Auvergnats (Chauves-souris Auvergne – GMHL), en Pays-de-la-Loire en compagnie des Bretons (BV/GMB/GCPDL) et en Rhône-Alpes (GCRA-LPO RA- FRAP-NA). Et d'autres sont à venir en 2014 et 2015, notamment en région Centre, en Aquitaine, en Languedoc-Roussillon et en Ile-de-France ! Un grand merci à toutes les personnes qui ont contribué au bon déroulement de ces stages ! Pour tous renseignements concernant les prochains stages dans vos régions, vous pouvez contacter les formateurs ou le MNHN



Stage Midi Pyrénées

[Contact MNHN : jmarmet@mnhn.fr](mailto:jmarmet@mnhn.fr)

Fiche action 20 : Maintenir et/ou accroître les activités du réseau SOS Chauves-souris

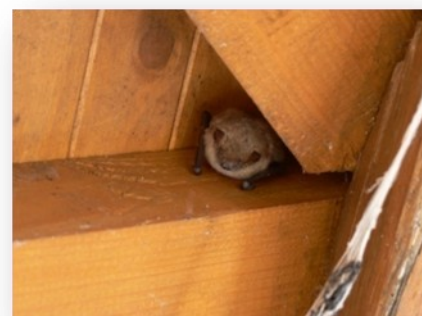
De 2009 à 2013, ce sont près de 8 800 appels reçus pour des questions, conseils et sauvetages, dans le cadre du réseau SOS. Ces appels de particuliers, collectivités et autres sont traités par les associations, la plupart bénévolement. Ce service d'utilité publique permet à la fois la découverte de colonies jusque là inconnues, d'aider les individus blessés mais également de procurer des conseils aux particuliers pour une cohabitation optimale.

Le site de la SFPEM accueille désormais une page dédiée au SOS chauves-souris : <http://www.sfpepm.org/SOSChiropteres.htm>

Vous y retrouverez les coordonnées des différents réseaux régionaux ainsi que des conseils lors de la découverte d'une chauve-souris blessée ou d'une colonie.

Un colloque traitant des soins aux chauves-souris aura lieu en Grande Bretagne, les 18 et 19 octobre 2014.

[Plus d'informations sur : http://bwrc.org.uk/](http://bwrc.org.uk/)



© Olivier Sousbie

Fiche action 22 : Valider la fiche de procédure permettant une rapide collecte de données
en cas de forte mortalité de populations de Chiroptères

Le groupe de travail a validé la procédure permettant le déclenchement d'un réseau d'analyses en cas de mortalité jugée anormale par les chiroptérologues sur le terrain. Une personne dans chaque région a été identifiée pour cette action et permet de faire le lien avec les laboratoires départementaux d'analyses vétérinaires engagés dans ce réseau qui procèdent aux autopsies. Les analyses complémentaires sont effectuées par des laboratoires spécialisés en histologie, toxicologie, virologie.....

[Contact : audrey.tapiero@reseau-cen.org](mailto:audrey.tapiero@reseau-cen.org)

Dans les régions

AUVERGNE : un film qui met à l'honneur les chiroptérologues à la poursuite de la Grande noctule

Pascal Gaubert a suivi en 2013 l'équipe d'EXEN et de Chauve-souris Auvergne à la poursuite de la plus grande chauve-souris d'Europe, la Grande noctule (*Nyctalus lasiopterus*, espèce mythique au comportement très particulier (espèce de haut vol, observée à plus de 1000m d'altitude), très mobile (pouvant, en Espagne, aller chasser à plus de 80 km de son gîte chaque nuit) et pouvant capturer des petits passereaux en migration nocturne. Après la découverte par EXEN du premier gîte de mise bas le 28 juin 2012 dans le Puy de Dôme, il s'agissait en 2013 de tenter à nouveau la recherche de la colonie pour confirmer l'efficacité de la nouvelle méthode "EXEN" de recherche de gîte, par étude visuelle et acoustique, donc sans capture. Il s'agissait aussi de préciser la biologie de l'espèce en estimant la date de mise bas, puis de mieux comprendre son activité nocturne par une opération de télémétrie. Les résultats de l'étude remettent en question quelques unes des connaissances initiales sur l'écologie de l'espèce en Europe, et notamment parmi elles, l'hypothèse d'une ségrégation altitudinale des mâles et des femelles en période de mise bas (hypothèse supposant l'influence de conditions climatiques et notamment de la température). A plus de 1000 m d'altitude, les colonies découvertes en Auvergne témoigneraient plutôt de l'importance d'une alimentation particulière et/ou l'opportunité d'un très important réseau de gîtes arboricoles (plus de 80 loges de Pic noir) leur permettant d'en changer tous les jours. D'après les observations, ces changements de gîtes quotidiens s'organiseraient lors de rassemblements des chauves-souris en vol au-dessus d'une même colline chaque début de nuit et chaque fin de nuit, pour les deux années de suivi. En fin de nuit, ces rassemblements seraient l'occasion de comportements sociaux permettant de faire converger le groupe vers le gîte choisi pour la journée. Bien des questions restent en suspens sur le rythme d'activité nocturne, sur les domaines vitaux, les hauteurs de vol, l'alimentation, les modalités de fréquentation des gîtes, ou sur ces notions d'organisation sociale inter-groupes. Ne manquez pas ce film à visionner sur : <http://vimeo.com/90000320>

BRETAGNE : un nouvel espace pour les chauves-souris

Des nouveaux bâtiments, un nouveau site internet, différents pôles d'activités, le tout dédié aux chauves-souris à Kernascléden. Le pôle 3R a ouvert ses portes en janvier 2014, c'est un centre de ressources scientifiques comprenant un amphithéâtre avec visioconférence, des salles de réunion et de formation mais aussi le centre de soins pour les chauves-souris « Askell ». Il vient donc compléter la Maison de la chauve-souris, à quelques pas de là.

[Plus d'informations sur :](http://www.maisondelachauvesouris.com/)

<http://www.maisondelachauvesouris.com/>



© Arno Le Mouel/Amikiro

Actualités Chiroptères

Dans les régions

PAYS DE LA LOIRE : chantier d'aménagements pour une colonie de Noctule commune en Anjou

Des aménagements ont été mis en place par le [Groupe Chiroptères Pays de la Loire](#) pour assurer la conservation d'une colonie de Noctule commune localisée dans les combles d'une habitation à Chalonnes-sur-Loire. Les aménagements ont consisté en la pose de bâches et en la mise en place de "cache-moineaux", le but étant de maintenir les individus dans leur pièce de vie et éviter les désagréments dus au guano dans les autres pièces des combles (utilisées comme lieu de stockage). La nouveauté a été l'utilisation de



© Benjamin Mème-Lafond

laine de chanvre pour la réalisation des cache-moineaux, ce matériel présentant l'intérêt d'être écologique, malléable, facile d'utilisation, non toxique et non irritant. Le premier comptage en sortie de gîte a donné 175 femelles.

Contact : Benjamin Mème Lafond, groupe Chiroptères Pays de la Loire, saumur@lpo.fr

LANGUEDOC-ROUSSILLON et PROVENCE-ALPES-COTE-D'AZUR : LIFE ChiroMed



Plantation de haies sur le Domaine de Listel (Camargue gardoise)

Le séminaire de restitution du LIFE+ ChiroMed s'est déroulé à Arles le 8 avril 2014 et a été suivi d'une journée terrain, le 9 avril 2014, permettant notamment aux partenaires de visiter les différents sites aménagés en Camargue, aux Marais du Vigueirat ainsi qu'en Camargue gardoise.

Six guides techniques relatifs aux actions du programme Chiro Med ont été réalisés, concernant : l'aménagement des gîtes favorables à la reproduction des Chiroptères, la conduite de prospections hivernales en secteurs riches en cavités, la gestion conservatoire des territoires (caractérisation des habitats favorables, modélisation paysagère, besoins alimentaires...), les pratiques pastorales favorables aux Chiroptères, les dispositifs de franchissement

routiers, les techniques d'imagerie au service de la conservation des Chiroptères.

Téléchargeables sur : http://www.lifechiromed.fr/guides_techniques.php?lang=fr

Tanguy Stoecklé du Groupe Chiroptères de Provence a tourné un film sur les grands rhinolophes et les murins à oreilles échancrées, prévu dans le cadre du programme LIFE+ ChiroMed. Le film «Une vie de Grand rhinolophe» a pour objectif de nous immerger dans la vie de ces espèces. **A ne pas manquer sur :**

http://www.gcprovence.org/life2010/index.php?option=com_content&view=article&id=103&Itemid=92

Actualités Chiroptères

Dans les régions

FRANCHE-COMTE : un projet de réserves naturelles régionales pour un réseau de grottes à Minioptères de Schreibers



Sept sites pour classement en RNR ont été retenus pour la mise en place d'un réseau cohérent en terme de sauvegarde des chauves-souris. Ce projet s'inscrit dans le Plan Régional d'Actions en faveur des Chiroptères qui préconise de continuer l'aménagement et la protection physique et/ou réglementaire des gîtes d'importance, sur la base de la hiérarchisation des sites à protéger. De plus, en lien avec les deux RNN franc-comtoises à Chiroptères, il complète la réflexion engagée autour du projet de réserve naturelle éclatée pour la préservation de la population du Minioptère de Schreibers. En effet, les sept sites précités constituent des gîtes majeurs à différentes périodes du cycle

biologique de cette espèce.

Ainsi, ce réseau de réservoirs de biodiversité permettra une meilleure compréhension de l'évolution des populations de Chiroptères sur le territoire franc-comtois.

En outre, la protection du patrimoine géologique et paléontologique souterrain s'inscrit pleinement dans le Schéma Régional de Cohérence Ecologique (SRCE).

Le classement est prévu courant 2014.

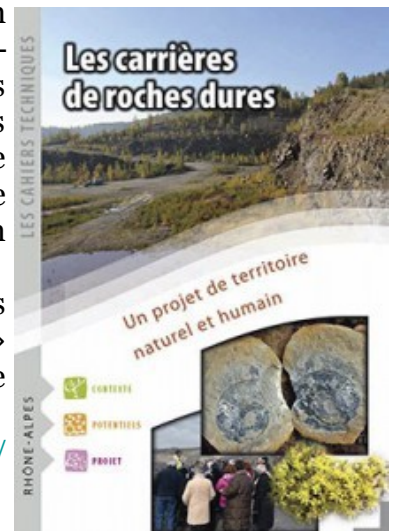
[Plus d'informations auprès de la CPEPESC Franche-Comté : contact@cpepesc.org](mailto:contact@cpepesc.org)

RHONE-ALPES : un nouveau cahier technique du Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes

Le Conservatoire d'espaces naturels Rhône-Alpes et l'Union régionale des industries de carrières et matériaux (UNICEM Rhône-Alpes) ont pris l'initiative de rassembler diverses parties prenantes de l'exploitation de roches dures et apporter, à travers des exemples pris sur plusieurs territoires, des éléments pour concilier économie et écologie, pour mieux travailler ensemble en allant plus loin que les strictes obligations légales et administratives et bâtir ainsi un projet partagé par le plus grand nombre.

Ce cahier technique se limite à l'exploitation des roches dites « dures » ou « massives » et ne concerne pas les roches « meubles » pour lesquelles plusieurs ouvrages présentent des expériences de réhabilitation

[Il est disponible sur : http://www.cen-rhonealpes.fr/images/stories/documents/CTpdf/cahiertechnique/CTcarrieres-roches-dures.pdf](http://www.cen-rhonealpes.fr/images/stories/documents/CTpdf/cahiertechnique/CTcarrieres-roches-dures.pdf)



Colloques et Rencontres

2^{ème} Colloque « nichoirs à chauves-souris » – les 18 et 19 octobre 2014 à Brasschaat en Belgique.

Inscriptions sur <http://symposium.vleermuiskasten.nl/>

Colloques et Rencontres

18^{ème} Nuit internationale de la chauve-souris - les 30 et 31 août 2014 dans toute la France.

Ne manquez pas cet événement annuel. Les animations proposées sont gratuites et ouvertes à tout public. Venez à la découverte des mœurs des chauves-souris, de leurs techniques de chasse au sonar. Conférences, diaporamas, sorties nocturnes... L'ensemble des animations est disponible sur :

<http://www.nuitdelachauvesouris.com/>



6^{ème} Jour de la Nuit - le samedi 20 septembre 2014.



Le Jour de la Nuit est une opération de sensibilisation à la pollution lumineuse, à la protection de la biodiversité nocturne et du ciel étoilé. Vous pouvez inscrire vos animations sur le site internet :

<http://www.jourdelanuit.fr/>

Au programme : balades nocturnes, observations des étoiles, sorties nature et extinctions des lumières.

37^{ème} Colloque Francophone de Mammalogie – du 17 au 19 octobre 2014 à Saint Brisson (58)

Le colloque national de la SFPEM aura lieu en Bourgogne durant trois jours. A l'initiative de Bourgogne Nature, il aura pour thématique « *Les Mammifères sauvages : Recolonisation et réémergence* ».

Plus d'informations sur : <http://www.sfepm.org/>



Le Congrès des Conservatoires d'espaces naturels - du 1 au 5 octobre 2014 à Thionville.

Les Conservatoires d'espaces naturels et leurs partenaires se retrouveront en Lorraine autour d'un thème central «Espaces et espèces sans frontières ». Ce sera également l'occasion de fêter les 30 ans du Conservatoire d'espaces naturels de Lorraine. Un atelier sur les chauves-souris aura lieu comme chaque année.

Plus d'informations sur :

<http://www.cen-lorraine.com/fr/Congres-2014-des-conservatoires-d-espaces-naturels-138.html>

Et n'oubliez pas les Journées européennes du patrimoine : les 20 et 21 septembre 2014 dans toute la France, sur le thème « patrimoine culturel, patrimoine naturel », une belle occasion de développer des actions de sensibilisation sur les chauves-souris, hôtes des monuments historiques !

Le 13^{ème} Colloque européen de recherche sur les chauves-souris aura lieu du 1 au 5 septembre 2014 en Croatie – inscriptions sur <http://www.13ebrs2014.com/>



Plan National d'Actions Chiroptères
Fédération des Conservatoires d'Espaces Naturels
Maison de l'Environnement de Franche Comté - 7 rue Voirin - 25000 Besançon
03 81 81 78 64 - www.plan-actions-chiropteres.fr

Conception : A. Tapiero - chargée de mission du Plan National d'Actions Chiroptères
audrey.tapiero@reseau-cen.org

Comité de lecture : F. Muller, B. Mounier et C. Lépine (FCEN), L. Terraz (DREAL Franche Comté, DREAL pilote), H. Fourdin, M. Lemaire et S. Aulagnier (SFPEM)

Directeur de publication : P. Vautier (FCEN)